

Communiqué du Conseil des ministres du jeudi 12 juin 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni le jeudi 12 juin au palais de la République sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication du jour, le Président de la République a saisi le moment du Conseil, pour inviter les acteurs politiques, les citoyens et tous les autres acteurs concernés par le processus électoral, à la paix, à la sérénité et au sens des responsabilités, à l'occasion des prochaines élections locales du 29 juin 2014.

Sous ce rapport, le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement de prendre toutes les dispositions utiles, pour assurer la sécurité des manifestations politiques et le déroulement normal du scrutin, dont la période de campagne électorale démarre officiellement ce samedi 14 juin 2014 à 00 heure.

Au demeurant, il a souhaité que l'échéance électorale qui s'ouvre, soit un moment de consolidation de notre démocratie et de notre processus de décentralisation et de développement territorial, avec la mise en œuvre de l'Acte III.

Le Président de la République a consacré le deuxième volet de sa communication à la relance de la politique de protection et de promotion de la diaspora, communauté qui participe activement au développement économique et social du pays.

A cet égard, il a réitéré sa politique de promotion de nos compatriotes établis à l'étranger.

Pour assurer une meilleure gestion des préoccupations de notre diaspora, le Président de la République a invité le Gouvernement à lui faire le point sur les questions suivantes :

- le recensement des compatriotes établis à l'étranger et des associations d'émigrés, par nos missions diplomatiques et consulaires ;
- les mesures de facilitation engagées en faveur des émigrés, pour leur assurer les meilleures conditions de délivrance des cartes nationales d'identité et passeports, ainsi que les mesures d'accompagnement dans le Programme Habitat Diaspora, destiné à faciliter l'accès à la propriété immobilière et / ou financière aux émigrés.

Le Chef de l'Etat a demandé l'exécution des mesures nécessaires à l'effectivité du projet de mise en place du Haut Conseil des Sénégalais de l'Etranger, dont il compte présider la première assemblée générale.

Au titre de son agenda, le Chef de l'Etat a informé le Conseil de la tenue à Dakar, le 15 juin 2014, de la Conférence du NEPAD, consacrée à la mise en œuvre du processus de recherche de financements des projets d'infrastructures prévus dans le cadre global de l'initiative continentale.

Il a précisé les contours de la rencontre, à vocation technique, financière et préparatoire au Sommet des Chefs d'Etats, qui aura lieu à Malabo, le 25 juin 2014.

Le Premier Ministre a fait au Conseil une communication portant compte-rendu hebdomadaire des activités gouvernementales, en mettant l'accent, entre autres, sur :

- la réunion technique sur la sécurité routière ;
- la réunion technique sur le « consommer local » ;
- l'ouverture du 40eme anniversaire du CODESRIA ;
- la réunion technique sur la sécurité alimentaire ;
- la réunion du Conseil national de lutte contre le Sida ;
- le lancement de la Campagne nationale de lutte contre le Sida ;
- la réunion consacrée à la lutte contre la drogue.

Concernant le point relatif à la sécurité alimentaire, le Premier ministre a indiqué que le processus de ciblage géographique qui vient de s'achever, a permis d'identifier 67.500 ménages résidents et 4000 villages et quartiers appartenant à 375 communes et communautés rurales.

Il a révélé qu'un plan adéquat de prise en charge, par la distribution de vivres, sera incessamment déroulé sur le terrain, par l'entremise des démembrements de l'Etat et de nos partenaires.

Reprenant la parole à la suite du Premier ministre, le Président de la République s'est largement exprimé sur le « consommer local », en soulignant la nécessité de rendre effectif le concept dans tous les domaines de la vie économique et sociale (alimentation, habitat, tourisme, habillement...)

Se prononçant sur le 40eme anniversaire du CODESRIA, le Chef de l'Etat a magnifié l'action de l'institution et sa présence remarquée au Sénégal, avant de rendre hommage aux membres fondateurs pour leur vision.

Il a distingué l'engagement particulier de l'ancien Président de la République, Léopold Sédar SENGHOR, pour la naissance de l'institution en 1973.

Sur la lutte contre le fléau de la drogue, le Président de la République s'est réjoui des résultats obtenus par notre pays. Il a adressé ses félicitations aux forces de sécurité et de défense et autres autorités publiques impliquées, avant de les exhorter à intensifier davantage leurs actions. Il a encouragé la création de centres spécialisés de désintoxication, pour une bonne prise en charge des effets désastreux de la consommation de drogue, notamment chez les jeunes.

Concernant la lutte contre le Sida, le Chef de l'Etat s'est à nouveau félicité des bons résultats enregistrés, confirmant le rôle d'avant-garde du Sénégal en Afrique, depuis l'apparition de la pandémie. Il a félicité les services sanitaires et sociaux pour le travail abattu et engagé le Gouvernement à maintenir la dynamique.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait au Conseil une communication portant sur les campagnes agricoles 2013-2014 et 2014-2015.

Pour la campagne 2013-2014, le Ministre a relevé à la date du 03 juin 2014, un poids total collecté sur l'ensemble du territoire, évalué à 313.836 tonnes pour l'arachide d'huilerie et les semences écrémées. Les quantités évacuées et réceptionnées au niveau des usines sont de l'ordre de 216.686 tonnes, dont 114.958 tonnes pour SUNEOR, 77.687 tonnes pour COPEOL et 24.041 tonnes pour CAIT.

Les paiements effectués représentent un montant total de 39.506.910. 942 FCFA (39,5 Milliards) dont 17.080.000.000 FCA pour SUNEOR, 17.665.910.942 FCFA pour COPEOL et 4.761.000.000 FCFA pour CAIT.

Concernant la préparation de la campagne 2014-2015, les mises en place d'engrais portent sur 11.274 tonnes, réparties comme suit :

-1519 tonnes de type 15-15-15, disponibles dans les départements de Goudomp, Sédhiou, Médina Yoro Foula, Kédougou, Saraya et Nioro ;

-2166 tonnes de type 15-10-10, mises en place dans les départements de Nioro, Guinguinéo et Gossas ;

-1466 tonnes de type 6-20-10 dans les régions de Diourbel, Fatick, Sédhiou, Kolda et Kaolack.

-6122 tonnes d'urée dans les départements de Nioro, Médina Yoro Foula, Gossas, Foundiougne, Louga, Kébémér, Matam, Kédougou et Koumpetoum ;

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

§Le projet de loi abrogeant et remplaçant les articles 4, 7, 13 de la loi n°98-12 du 02 mars 1998 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des établissements publics de santé.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§Monsieur Alexandre NGOM, Ingénieur de conception en Génie mécanique et industriel, est nommé Président de la Haute Autorité de la Zone Economique Spéciale au ministère de la Promotion des Investissements et des Partenariats;

§Monsieur Abou KANE, Maître Assistant associé à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion, est nommé Directeur de la Prospective à la Direction générale des Stratégies de Développement du Ministère du Plan.